

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 22 – du 29 mai au 5 juin 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : IRAN - LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE UN FLÉAU AUX CONSÉQUENCES SYSTÉMIQUES

En 2023, la concentration moyenne de particules fines (PM2.5) dans 57 villes iraniennes a atteint $30,28 \mu\text{g}/\text{m}^3$ selon un rapport du Centre de recherche du Parlement, niveau plus de six fois supérieur à la limite recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé ($5 \mu\text{g}/\text{m}^3$) et 2,5 fois supérieur à la norme nationale ($12 \mu\text{g}/\text{m}^3$). Cette surexposition représente une menace majeure pour près de 48 millions d'habitants, soit 58 % de la population du pays. D'après les données du ministère de la Santé, la pollution atmosphérique aurait été responsable, à l'échelle nationale, de 64 décès pour 100.000 habitants. La ville de Zabol enregistre le taux de mortalité le plus élevé du pays, à 141 décès pour 100.000 hbts, tandis que Sanandaj peut se prévaloir du taux le plus faible (30 pour 100.000). À Téhéran, ce taux s'élèverait à 70 décès pour 100.000 habitants, accompagné d'une exposition extrême avec 353 jours par an de dépassement des seuils journaliers fixés par l'OMS.

LE CHIFFRE À RETENIR

5%

**COUT DE LA POLLUTION
ATMOSPHÉRIQUE SUR LE PIB**

Le coût économique de cette dégradation de la qualité de l'air est considérable. Il est estimé à 12 Mds \$ par les experts iraniens et à 23,6 Mds \$ par la Banque mondiale, soit 5% du PIB. Ce coût résulte à la fois des pertes humaines, d'une baisse de productivité, de l'attrition du capital humain et des dommages directs aux secteurs clés de l'économie. L'agriculture, l'industrie et le tourisme figurent parmi les plus durement touchés. La pollution accélère notamment la corrosion des infrastructures, alourdissant les coûts de maintenance. Elle affecte également les écosystèmes naturels, fragilisant à la fois la biodiversité et la résilience environnementale.

Le système éducatif paie lui aussi un lourd tribut, notamment dans les grandes métropoles. À Téhéran, les établissements scolaires sont contraints de fermer ou de basculer en enseignement à distance 20 jours par an, ce qui nuit à la continuité pédagogique, à la qualité de l'apprentissage et à l'égalité des chances. Le phénomène favorise les fractures sociales et stimule l'exode des talents vers des régions moins affectées, alimentant une véritable fuite des cerveaux.

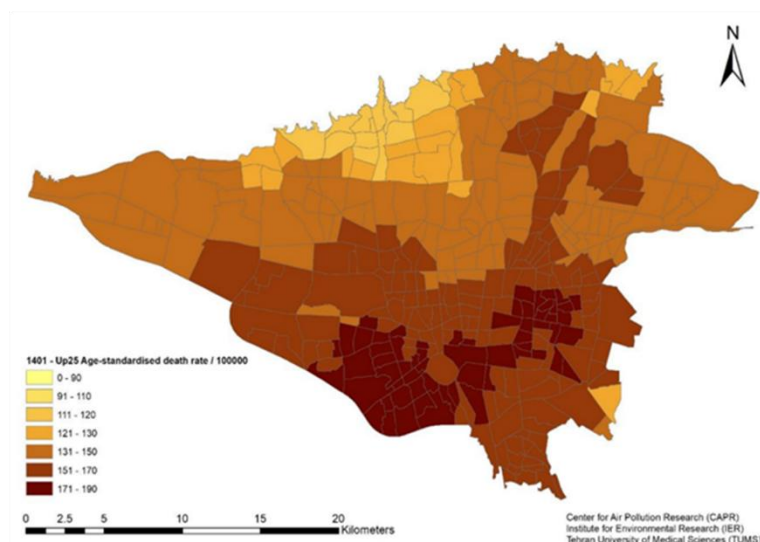
L'étude met en exergue des disparités marquées selon les zones géographiques. À Téhéran, les quartiers sud et sud-ouest affichent des taux de mortalité près de deux fois supérieurs à ceux des quartiers nord, révélant une corrélation directe entre fragilité socio-économique et vulnérabilité environnementale. Cette inégalité territoriale interroge sur les priorités en matière de justice sociale et de politiques publiques. Les maladies cardiovasculaires ischémiques représentent 29 % des décès attribués à la pollution, suivies des accidents vasculaires cérébraux (26 %), des maladies pulmonaires obstructives (17 %), des infections respiratoires, du diabète de type 2, des troubles néonataux et des cancers pulmonaires. Cette évolution accroît la pression sur un système de santé national au sein duquel le secteur privé ne cesse de progresser.

D'autres menaces environnementales pèsent sur l'Iran. Les pluies acides appauvrissent les sols agricoles et forestiers, réduisant les rendements et la biodiversité. Les écosystèmes aquatiques sont compromis par l'acidification des plans d'eau, accélérant la mortalité piscicole et la détérioration de la qualité des ressources hydriques.

Les dernières études disponibles mettent en lumière le caractère systémique de la pollution atmosphérique en Iran, dont l'impact sur la détérioration de la qualité de vie, de la compétitivité économique et de la soutenabilité environnementale ne cesse de croître. Le déficit d'investissement dans les infrastructures énergétiques durables et les technologies propres explique en grande partie cette évolution. Les experts considèrent désormais urgent de mettre en place une réponse intégrée, transversale et ambitieuse à ce défi, reposant sur une coordination entre santé publique, économie, urbanisme et transition énergétique.

Service Économique de Téhéran

TAUX DE MORTALITÉ LIÉ À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE À TÉHÉRAN



ÉGYPTE

1. EXTENSION DU PROGRAMME DE SUBVENTION À L'EXPORTATION POUR 2025-2026

Le ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, M. Hassan El-Khatib, prévoit d'élargir le [programme de subvention à l'exportation pour l'exercice 2025-2026](#), avec une enveloppe portée à 45 Md EGP (0,9 Md USD), soit près du double de celle allouée en 2024-2025. Le programme prévoit des taux de remboursement revalorisés, des mécanismes de décaissement simplifiés et un modèle sectoriel différencié. 38 Mds EGP (765 M USD) seront dédiés aux secteurs prioritaires tandis que 7 Mds EGP (141 M USD) seront réservés pour des besoins exceptionnels dans les secteurs stratégiques. Le programme comprend en outre des dispositions spécifiques pour la Haute-Égypte, destinées à surmonter les contraintes logistiques de ce territoire, afin de renforcer l'équité

territoriale. Son extension viserait enfin à diversifier les exportations, à augmenter les recettes en devises étrangères et à consolider la position commerciale de l'Égypte dans la région.

2. L'INDICE PMI À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 3 MOIS, MAIS TOUJOURS EN DESSOUS DU SEUIL DE CROISSANCE

[L'indice des directeurs d'achat](#) (PMI) de l'Égypte est passé de 48,5 en avril à 49,5 en mai, soit son plus haut niveau depuis 3 mois. L'enquête souligne un ralentissement des contractions de la production et des nouvelles commandes, dans un contexte de demande encore faible. Les entreprises ont ainsi réduit leurs achats au rythme le plus rapide depuis octobre 2024 et ont poursuivi la diminution des effectifs, pour le quatrième mois consécutif. Les coûts des intrants ont connu en mai leur plus forte hausse depuis cinq mois, tirés par la hausse du prix du carburant, du ciment et du papier, ainsi que par la volatilité du taux

de change. Les prix de vente ont été relevés en conséquence, après être restés stables en avril. Enfin, les perspectives à un an affichent un regain d'optimisme, plus élevées qu'en avril, bien que la confiance demeure historiquement faible.

3. PERSPECTIVE STABLE DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ

Le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minières, Karim Badawi, a [annoncé](#) que la baisse continue de la production de pétrole et de gaz devrait se stabiliser d'ici deux mois, grâce aux efforts pour améliorer la productivité de l'exploitation des gisements. Cette déclaration intervient alors que le pays fait face à un déficit croissant d'approvisionnement, avec une demande estivale estimée à 6,2 Mds de pieds cubes par jour (bcf/j) pour une production nationale de 4,4 bcf/j. L'Égypte a ainsi repris massivement ses importations de GNL depuis juillet 2024 et prévoit d'importer jusqu'à 160 cargaisons de GNL en 2025. Parallèlement, le ministère finalise 15 nouveaux accords d'exploration devant mobiliser 618,5 M USD d'investissements, en plus des 12 déjà signés cette année, couvrant 123 puits. Ces projets devraient générer 41 000 barils de brut/jour et 1,4 bcf/j supplémentaires. L'objectif à moyen terme est de relancer les exportations énergétiques, pour atteindre 5 Mds USD par an d'ici 2030 et porter la part du secteur dans le PIB de 5,8 à 8 %.

4. LES START-UPS ONT ATTIRÉ 228 M\$ D'INVESTISSEMENTS SUR LES 5 PREMIERS MOIS DE 2025

L'écosystème des start-ups en Égypte a attiré 228 M USD d'investissements entre janvier et mai 2025, soit une hausse de 130% par rapport aux 101 M USD enregistrés à la même période en 2024, selon [le Groupe ministériel pour l'entrepreneuriat](#). Au total, 16 opérations ont été conclues, dont 11 ont rendu publics les montants d'investissement, représentant 156 M USD. Les secteurs de la Proptech et de la Fintech ont concentré l'essentiel de l'activité, la Proptech représentant 33% des financements et la Fintech dominant en nombre de transactions avec 32% du volume total. Deux levées majeures ont fortement contribué à cette dynamique : 49 M USD pour MNT-Halan (Fintech) et 23 M USD pour Nawy (Proptech). Créée en septembre 2024, le groupe ministériel entend renforcer l'attractivité du pays grâce à une charte nationale des start-ups et des incitations fiscales pour les jeunes entreprises réalisant moins de 20 M EGP de chiffre d'affaires. Les moyennes, petites et micro-entreprises (MPME) demeurent un pilier central de l'économie égyptienne, représentant 43% du PIB et 75% de l'emploi.

5. LE GROUPE ACCORD ANNONCE L'OUVERTURE D'UN HÔTEL À SHEIKH ZAYED EN 2028

Le 29 mai, le groupe hôtelier français Accor a annoncé dans un [communiqué](#) l'ouverture d'un hôtel de la marque Mövenpick de 220 chambres à Sheikh Zayed, dans l'ouest du Caire, suite à un accord signé avec la société égyptienne de construction Crest Development. L'établissement, dont l'ouverture est prévue en 2028, sera développé par Living Lines, la branche immobilière de Crest Development. Stratégiquement positionné, l'hôtel se trouvera à proximité de pôles résidentiels, de centres d'affaires et de sites culturels majeurs, notamment le Grand Musée Égyptien et les pyramides de Gizeh. Cette implantation s'inscrit dans la stratégie régionale du groupe visant à accompagner la Vision 2030 de l'Égypte, qui ambitionne de doubler le nombre de touristes pour atteindre 30 M par an d'ici la fin de la décennie, tout en élargissant la capacité hôtelière nationale à 500 000 chambres.

IRAK

1. NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS

Le Fonds irakien de développement (fonds d'amorçage bénéficiant d'un budget de 2 Md\$ sur 2023-2025) a signé le 3 juin un protocole d'entente avec le fonds britannique Agrium Capital, afin d'établir une usine de production de lait infantile en Irak. L'investissement prévu (*capex*) s'élèverait à 200 M USD. En parallèle, le même jour, le Premier Ministre irakien a inauguré les usines de production agroalimentaire (pâtes alimentaires) de la United Arab Company, filiale de Noor Holding, dans le sud de Bagdad. Ces annonces illustrent d'une part la volonté des autorités irakiennes de développer l'industrie non-pétrolière dans le pays et de substituer aux importations la production locale et d'autre part la place croissante qu'occupe le secteur privé (local ou étranger).

IRAN

1. PROJET DE LOI DURCISSANT LA POLITIQUE DE PRIX ADMINISTRÉS

Le gouvernement a soumis au Parlement un projet de loi destiné à moderniser et relever les amendes de la loi sur les sanctions gouvernementales, un mécanisme de contrôle des prix en période d'économie de guerre, appliquée durant les années 1980-1987. Le nouveau projet de loi soulève des préoccupations majeures, découlant de deux principales nouvelles mesures d'audit projet : **i)** Concentration du pouvoir et risques d'abus : Les agents de contrôle pourraient constater

une infraction, ordonner la fermeture d'un commerce pour dix jours et prononcer une sanction, sans recours préalable aux syndicats professionnels ni aux inspecteurs spécialisés, ii) Extension de la pénalisation et pression accrue sur les entreprises : Les barèmes des sanctions relatives à la non-conformité aux politiques de prix administrés sont relevés, avec une augmentation du délai d'effacement du casier de deux à trois ans et le sanctionnement de toute infraction dès la première occurrence. Ce projet autorise de surcroît à augmenter l'amende en cas de surfacturation à la vente, en proportion des stocks du produit et non seulement des ventes réalisées, tandis que le champ de la tarification administrative est élargi à de nouveaux produits. Le projet poursuit la politique de fixation administrative des prix et risque ainsi de décourager la production, provoquer des pénuries et nourrir les marchés parallèles.

2. NOUVEAU CANDIDAT AU POSTE DE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Trois mois après le limogeage par le Parlement de M. Hemmati, M. Seyed Ali Madanizadeh a été officiellement présenté par le Gouvernement au Parlement comme candidat pour lui succéder comme Ministre de l'économie. Président de la faculté de gestion et d'économie de l'Université Sharif, ce macro-économiste – spécialiste du commerce international, de la politique monétaire et des systèmes bancaires – est diplômé en génie électrique, titulaire d'un master en mathématiques financières de l'Université Stanford et d'un doctorat en économie de l'Université de Chicago. Il a dirigé le groupe de modélisation des politiques économiques de la Banque centrale et conseillé l'Organisation du plan et du budget. Son programme, élaboré dans un contexte d'inflation supérieure à 40 % et de « quasi-stagnation du revenu par habitant depuis dix ans » et affiche un objectif de 8% de croissance réelle annuelle (ndlr : cet objectif irréaliste est imposé par le 7^{ème} Plan quinquennal de développement du pays) tout en réduisant les inégalités. Ses principaux objectifs sont :

- i) porter les recettes fiscales à 10 % du PIB pour financer 80 % des dépenses courantes,
- ii) ramener le délai moyen de dédouanement de 25 jours à 5 jours,
- iii) recapitaliser les banques publiques et assainir leurs bilans,
- iv) numériser intégralement le système fiscal,
- v) dynamiser le marché obligataire,
- vi) exploiter l'intelligence artificielle. Selon lui, un comité interministériel suivra des indicateurs trimestriels et établira deux scénarios : maintien ou levée des sanctions internationales. Toutefois, il

conclut que la résistance des groupes quasi-publics, la faiblesse administrative et les incertitudes géopolitiques pourraient entraver la mise en œuvre de son plan et que le succès dépendra de la capacité à forger un consensus politique durable.

ISRAËL

1. ANNÉE RECORD POUR LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL

Selon le ministère israélien de l'Énergie, les exportations israéliennes de gaz naturel ont augmenté de 13,8% en 2024 pour atteindre 13,2 Mds m³ contre 11,6 Mds m³ en 2023. Cette augmentation s'inscrit dans la tendance à la hausse spectaculaire observée ces dernières années, depuis le début de la production du champ gazier en mer Léviathan en décembre 2019 et du champ gazier Karish en octobre 2022. Depuis 2021, les exportations de gaz naturel d'Israël ont augmenté de 86%. 49% de la production de gaz israélienne est actuellement exportée, tandis que 51 % restent destinés à la consommation nationale. Les deux principaux clients sont l'Égypte avec 10 Mds m³ et la Jordanie avec 3,1 Mds m³. Entre 2021 et 2024, les exportations de gaz naturel israélien vers l'Égypte ont plus que doublé.

2. LES EXPORTATIONS DU SECTEUR DE LA DÉFENSE À UN NIVEAU INÉDIT EN 2024

Les exportations du secteur de défense d'Israël ont augmenté de plus de 13% en 2024 pour atteindre 14,8 Mds USD, contre 13,1 Mds USD en 2023. La moitié de ces revenus provient des systèmes de défense aérienne, qui ont prouvé leur efficacité. Malgré une tendance à la baisse pour l'ensemble des exportations israéliennes en 2024 (-5,6 % par rapport à 2023), Israël s'approche d'une situation dans laquelle les exportations de défense représentent 10% des exportations totales de biens et de services du pays (environ 25% des exportations de biens). En cinq ans, depuis 2019, la valeur des exportations de défense israéliennes a doublé. Sa croissance est également supérieure à celle des dépenses militaires mondiales, qui, selon le dernier rapport du Stockholm International Peace Research Institute, ont augmenté de 9,4 % en 2024.

3. LANCEMENT D'UN INSTITUT NATIONAL DE L'ÉNERGIE

L'Institut national de l'énergie et du stockage électrochimique a été inauguré début juin à l'Université Bar-Ilan de Ramat Gan avec un investissement initial de 130 M ILS, marquant une étape majeure dans le développement des technologies énergétiques israéliennes. Mené en collaboration avec le Technion, ce projet vise à créer

une plateforme intégrée pour promouvoir l'innovation dans le stockage d'énergie et les piles à combustible. Plus de six entreprises technologiques y sont déjà actives. L'institut fera partie du "Hub Énergie" de Bar-Ilan, où doit se développer un écosystème d'innovation pour les technologies climatiques avancées, avec un focus sur l'électrochimie, les batteries, l'hydrogène, et la capture de CO₂, dans l'objectif d'atteindre zéro émission d'ici 2050.

JORDANIE

1. LÉGER CREUSEMENT DU DÉFICIT COMMERCIAL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Le déficit commercial est en hausse de +2,2% au premier trimestre (T1) 2025 par rapport à la même période en 2024. Il s'est élevé à 2,4 Mds JOD (3,34 Mds USD), contre 2,3 Mds de JOD (3,3 Mds USD) au T1 2024. Les importations ont augmenté en valeur de +6,6% en glissement annuel (g.a.) pour atteindre 4,7 Mds JOD (6,6 Mds USD), portées par les importations d'appareils électriques (+45,8%) et de céréales (+34,1%). Quant aux exportations totales, elles ont progressé de +11,7% en g.a., pour atteindre 2,3 Mds JOD (3,2 Mds USD), portées par les engrais chimiques (+20,9%) et les bijoux (+13,3%).

2. L'IPP RESTE STABLE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Selon le Département des statistiques (DoS), l'indice des prix à la production (IPP) a enregistré une très légère baisse de -0,27% au T1 2025 en g.a. L'analyse par secteurs montre que les prix des industries manufacturières et extractives ont diminué respectivement de -0,23%, et -1,33% en g.a, tandis que les prix de l'électricité ont légèrement augmenté de +0,18%. Pour rappel, l'indice des prix à la production avait enregistré une baisse de -0,54% sur l'ensemble de l'année 2024 par rapport à 2023.

LIBAN

1. HAUSSE DE 6% DES TRANSFERTS DES EXPATRIÉS EN 2024

Selon les dernières données de la Banque du Liban, les transferts des expatriés vers le Liban ont atteint près de 6,9 Mds USD en 2024, un plus haut depuis 2019. Les transferts enregistrent ainsi une hausse de 5,8% par rapport à 2023 (6,5 Mds USD). Les transferts des expatriés représenteraient ainsi l'équivalent de 24,2% du PIB en 2024. C'est l'un des ratios transferts des expatriés/PIB le plus haut au monde.

La Banque du Liban précise qu'environ 65,2% de ces transferts ont pris la forme d'envois en cash, tandis que les transferts via les opérateurs agréés

représentent 27,5% des transferts, contre seulement 7,3% en virements bancaires.

En parallèle, les envois de fonds du Liban vers l'étranger ont atteint 1,79 Md USD en 2024, un montant quasiment inchangé par rapport à 2023 (1,78 Md USD).

SYRIE

1. SIGNATURE D'UN ACCORD ÉNERGÉTIQUE DE 7 MDS \$ AVEC UN CONSORTIUM QATARIEN

Le 29 mai, un consortium conduit par le Qatar a signé un accord de 7 Mds USD avec le gouvernement syrien pour la construction de quatre centrales à gaz et d'une centrale solaire, d'une capacité totale de production de 5 000 mégawatts (MW).

Cet accord énergétique de grande importance intervient après que les États-Unis ont pris les premières mesures juridiques et administratives pour assouplir leurs sanctions contre la Syrie. Avec la signature de ce protocole d'accord, le Qatar, la Turquie et les États-Unis se positionnent comme des acteurs centraux dans le secteur énergétique syrien.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président syrien de transition, Ahmad Al-Sharaa, du ministre des Affaires étrangères, Assad Al-Shibani, de l'envoyé spécial des États-Unis en Syrie, Thomas Barrack, du chargé d'affaires de l'ambassade du Qatar à Damas, Khalifa Abdullah Al-Mahmoud Al-Sharif, et de l'ambassadeur de Turquie en Syrie, Burhan Koroglu.

Le consortium est dirigé par le groupe qatarien UCC Holding et comprend deux sociétés turques et une société américaine. UCC Holding dirige ce consortium via sa filiale UCC Concessions Investment.

Les deux sociétés turques membres de ce consortium sont Kalyon Enerji (investisseur et développeur dans les énergies renouvelables) et Cengiz Enerji (société de développement et d'exploitation énergétiques) et la société américaine est Power International USA LLC, entreprise spécialisée dans les investissements dans l'énergie.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. TENSIONS PERSISTANTES SUR LE PAIEMENT DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

L'Autorité palestinienne fait face à une crise budgétaire aiguë aggravée par la baisse drastique des transferts des « clearance revenus ». Au premier trimestre 2025, elle n'a reçu que 1,43 Md ILS (357 M EUR) sur les 2,68 Mds ILS attendus (670 M EUR), en

raison de déductions massives opérées par Israël, soit plus de 53% des recettes.

Parmi les ponctions les plus marquantes, Israël a retenu en janvier une somme exceptionnelle de 1,81 Md ILS (452 M EUR), répartie entre 1,057 Mds ILS au titre de dettes d'électricité (264 M EUR) et 761,8 M ILS pour des créances envers les compagnies pétrolières israéliennes (190 M EUR). À cela s'ajoutent des retenues mensuelles de 52,6 M ILS (13 M EUR) sur les allocations destinées aux familles de prisonniers et 275 M ILS pour Gaza (69 M EUR).

Depuis plusieurs mois, l'Autorité verse les salaires à hauteur de 70%. Néanmoins, en raison de la poursuite des coupes israéliennes, seuls 35% ont été versés pour le salaire du mois d'avril. La seconde tranche de 35% est prévue après l'Aïd al-Adha, à condition que les « clearance revenus » soient transférés par Israël.

2. NOUVEAU PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR SOUTENIR LES PME

L'Autorité monétaire palestinienne (PMA) a lancé un nouveau programme de financement de 10 M USD pour soutenir les micros et petites entreprises affectées par la crise économique. Offert sans intérêt ni frais, ce programme vise à aider les entrepreneurs de tous les gouvernorats à couvrir leurs dépenses opérationnelles et à maintenir leurs activités malgré des conditions difficiles.

Le gouverneur de la PMA, M. Yahya Shunar, a précisé que les financements peuvent atteindre 10 000 USD, remboursables sur quatre ans, avec une période de grâce pouvant aller jusqu'à 12 mois. Les demandes se font via la plateforme électronique « Monshati ».

Ce programme s'inscrit dans la stratégie de la PMA visant à renforcer l'accès au financement, à fournir un accompagnement technique et à encourager la pérennité des projets économiques. M. Yahya Shunar a rappelé que d'autres initiatives similaires ont été mises en œuvre ces quatre dernières années, avec des conditions préférentielles, pour soutenir l'emploi et offrir des services de conseil via Monshati et ses partenaires publics et privés.

3. LA BOURSE DE PALESTINE RENOUVELLE SON ADHÉSION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'UNION DES MARCHÉS FINANCIERS FEAS

La Bourse de Palestine (PEX), représentée par son directeur général M. Nihad Kamal, a participé à distance à la 41^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des Marchés de Capitaux Euro-Asiatiques (FEAS), tenue le 29 mai 2025 à Erevan, en Arménie.

La réunion a permis de faire le point sur les principales activités de la FEAS, d'évaluer la performance financière, et de renouveler le conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

Dans son intervention, M. Nihad Kamal a déclaré : « La réélection à ce poste est une affirmation de la confiance dont jouit la Bourse de Palestine au niveau des marchés de capitaux dans la région, en particulier à la lumière de ses diverses adhésions à de nombreuses institutions internationales et régionales concernées par l'industrie des valeurs mobilières. »

4. POINT SUR L'AIDE EXTÉRIEURE

Malgré les efforts déclarés du ministère palestinien des Finances pour assurer le versement des salaires, la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne (AP) reste critique. Au premier trimestre 2025, les aides et subventions étrangères ont chuté de 66 %, ne totalisant que 132 M NIS (33 M EUR), contre 387,4 M NIS (96,8 M EUR) à la même période en 2024.

Sur cette somme, 75 M NIS (18,75 M EUR) ont été alloués aux salaires, aux pensions et au soutien des hôpitaux de Jérusalem, principalement via le Mécanisme palestino-européen (PEGASE). Le reste, soit 57,4 M NIS (14,35 M EUR), a été orienté vers des projets de développement.

La baisse des aides, combinée aux déductions israéliennes sur les recettes de clearance, aggrave l'incapacité de l'AP à honorer ses engagements, notamment envers ses 245 000 fonctionnaires et retraités.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	96	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,6	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	47,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr